

**Note sur l'utilisation
du vaccin antisuipestique « lapinisé »
contre la peste porcine
Quelques résultats particuliers**

par L. PLACIDI et P. RANOUIL

Nous avons rappelé déjà comment, devant les constatations renouvelées d'écllosion d'une grave maladie épizootique dans les élevage de Porcs vaccinés contre la « peste », nous avons été conduits à isoler une infection que nous avons assimilée à la « pneumonie à virus » de divers auteurs étrangers. Nos observations et nos expériences nous ont finalement contraints, sinon à déconseiller la vaccination antipestique, jugée par nous inutile en l'occurrence, du moins à recommander des réserves formelles pour son utilisation. Et les faits se sont chargés de démontrer avec une telle netteté l'exactitude de notre point de vue que les éleveurs, en dehors de toute question d'interprétation, en ont eux-mêmes tiré très simplement les conclusions pratiques.

Il est nécessaire de rapporter quelques observations qui justifient notre position :

1° Dans un élevage de 250 Porcs considérés comme sains, on vaccine tout l'effectif, à l'exception de quelques sujets considérés comme en mauvais état général. Au bout d'une douzaine de jours, la maladie se déclare ; 50 % des animaux sont atteints. Une partie succombe. Les non vaccinés ont été entièrement épargnés.

2° Dans une exploitation de même importance, le propriétaire, éleveur fort averti, demande la vaccination, bien qu'il ait déjà, au cours d'une intervention précédente, observé l'écllosion d'une maladie après l'opération. Il inocule lui-même un premier lot de 90 animaux. Les symptômes de la maladie sont observés à partir du 9^e jour ; 51 cas de mort sont constatés dans cet élevage que l'on considèrerait comme parfaitement sain. Seuls les vaccinés sont atteints. Toutes les truies pleines ont avorté. Fécondées de nouveau, elles ont encore avorté.

L'éleveur s'abstient évidemment d'utiliser le reliquat du vaccin

et signale lui-même par écrit les résultats de son expérience et sa conclusion.

3° Un élevage, dépendant d'une importante Société, comprend 300 animaux. L'exploitation, ignorant encore l'infection, est considérée comme saine. Le praticien utilise le vaccin seul, mais fort prudemment, il inocule un premier lot de 50 sujets. N'observant aucune réaction dans les huit jours qui suivent, il étend la même opération aux 250 sujets restant. Mais... 14 jours après la première inoculation apparaissent les symptômes de l'infection. L'effectif tout entier est pris dans les mêmes conditions.

L'évolution est cependant assez bénigne et brève, et paraît s'arrêter assez rapidement... sauf chez certains sujets qui alors « manifestaient des signes de pneumonie confirmés à l'autopsie » (rapport du vétérinaire traitant). Cette observation présente un intérêt particulier. On a inoculé le virus seul à des animaux qui paraissaient sains.

L'évolution prolongée, notée par l'auteur (3 semaines pour certains individus), les signes de pneumonie confirmée, ne signifient cependant pas une peste expérimentale qui serait celle qu'aurait inoculée le virus.

4° Sur 102 Porcs composant l'effectif d'un élevage, il en reste une cinquantaine, répartis en plusieurs lots. L'un de ceux-ci, bien isolé, paraît entièrement sain. 18 sujets reçoivent le sérum et le vaccin. *Aucun accident ne survient* ; tous les vaccinés se comportent normalement. Mais sur un deuxième lot contaminé, l'opération provoque cinq cas de mort sur 11 vaccinés ; les autres résistent. Dans cette expérience, sur 29 vaccinés (dont le lot de 18 non contaminé), il n'y a donc eu que cinq cas de mort parmi les contaminés ; mais il convient d'ajouter que 9 sujets non vaccinés n'ont manifesté aucun signe de maladie.

5° Exploitation de 250 animaux. Au moment de notre intervention, la maladie évolue depuis une quinzaine de jours. Un seul cas de mort a été constaté. Une dizaine de malades présentent des signes peu nets, pulmonaires surtout ; l'autopsie de l'un d'eux chez lequel on notait également de la parésie postérieure montre une pneumonie double comme unique lésion.

Dans l'exploitation attenante, le propriétaire, devant la netteté des symptômes (toux, battement de flanc, ronflement et jetage abondant, ophtalmie) a lui-même posé le diagnostic et ne désire pas la vaccination. Son élevage est décimé à quelques individus près.

Au jour de la vaccination, effectuée malgré notre conseil, 17 cas de mort ont été constatés. Dans la semaine suivant l'intervention, ce nombre est porté à 42, dont 5 truies, et 3 semaines après à 70, dont 10 truies.

Les animaux ont été traités en plusieurs lots :

a) 12 Porcs ont reçu le vaccin seul. Tous ont été atteints, 4 sont morts du 5^e au 14^e jour après l'inoculation.

b) 20 Porcs sont inoculés de sérum et de vaccin. Ils sont atteints du 2^e au 10^e jour suivant l'inoculation. 6 succombent du 7^e au 15^e jour.

c) Un lot de 6 porcs et 1 truie est traité comme le précédent. Tous les inoculés meurent du 4^e au 10^e jour.

d) Un lot de 40 animaux de 50 kg environ bien isolé des autres, est traité par le sérum et le vaccin. 7 sont malades, 2 meurent le 8^e et le 19^e jour après l'intervention.

e) Enfin, 12 Porcs ont été réservés comme témoins. Ils n'ont pas été traités et sont restés en contact permanent avec les vaccinés. On a observé parmi eux 9 malades et 2 morts.

Au total, sur 79 vaccinés, 30 malades et 19 morts. Dans le lot de 12 témoins, 9 malades, 2 morts.

*
* *
*

Le moins que l'on puisse constater c'est que le résultat n'est guère conforme aux espérances. Dans les élevages atteints, l'infection a évolué comme si l'on n'était pas intervenu.

Quelles qu'aient été les modalités de l'opération, le résultat est sensiblement le même, qu'on ait inoculé le virus seul ou accompagné du sérum, qu'on ait opéré en milieu sain (apparemment), ou dans les exploitations en cours d'infection.

Pour les élevages considérés comme sains dans lesquels l'inoculation « préventive » aurait dû prendre tout son effet, il est patent que l'opération est à l'origine de l'infection, sans qu'on puisse cependant, à priori, préjuger de la nature de celle-ci et de ses relations avec le virus utilisé dans la vaccination.

Mais l'hypothèse de la transmission de la peste par la séro-ino-

culation ou même par l'inoculation du vaccin seul, ne résiste pas à la critique.

Dé telles inoculations sont pratiquées couramment en grand nombre sans provoquer d'accidents. Un des lots vaccinés a en outre été totalement épargné.

La période d'incubation a été la même dans le cas de l'inoculation du virus seul et dans celui de la séro-vaccination. Et même chez les 250 sujets ayant reçu le virus seul, l'évolution s'est manifestée sous une forme plus bénigne que dans les cas d'injection du sérum.

Il est d'autre part essentiel de noter que les signes cliniques observés ne correspondent pas à ceux que l'on constate dans la « peste » expérimentalement transmise, comme il aurait dû en être, en principe, si l'infection eût été causée par le virus du vaccin. Au contraire... des signes de pneumonie, cliniques et nécropsiques, ont été fort bien notés.

Notre propos n'est pas de juger ici de la valeur de la méthode sur le plan général.

Pour nous, l'interprétation est d'un ordre différent. Tous ces accidents ont été observés dans une même région, et encore dans un périmètre restreint. Nous considérons comme certain que tous les élevages y sont infectés, mais à des degrés divers. Dans les exploitations bien tenues, l'infection reste latente ou n'évolue que sous une forme très bénigne. Survienne un incident qui vient troubler l'organisme (changement subit de temps,... vaccination) et la maladie passe à l'évolution.

C'est selon nous dans ce processus de réveil d'une infection latente qu'il faudrait trouver la cause de ces accidents.

L'hypothèse nous paraît encore appuyée par le fait que dans le lot le mieux protégé de la contamination par son isolement, sur 40 vaccinés, on n'a constaté que 7 malades et 2 cas de mort. Dans un autre lot de 18, bien isolé également et séro-inoculé, aucun accident n'a suivi l'opération.

Nous sommes ainsi amenés aux conclusions suivantes :

A) Il ne s'agit pas de transmission de la « peste » par la vaccination.

B) Il ne s'agit pas de la « sortie » du virus « pestique » qui aurait infecté primitivement les organismes sous une forme latente.

C) L'opération a été effectuée dans tous les cas sur des sujets

infectés, apparemment ou non et a activé ou provoqué l'évolution d'une maladie différente de la peste.

D) Il est évident que si la vaccination antipestique eût été capable de lutter efficacement contre cette maladie, le problème serait depuis longtemps résolu. Nous connaissons des élevages situés en pleine région infectée, voisins même d'exploitations atteintes qui, n'ayant jamais pratiqué l'opération, ignorent l'infection.

Nous n'en connaissons pas qui, ayant utilisé la méthode, aient été complètement protégés.

BIBLIOGRAPHIE

1. L. PLACIDI. — Sur le diagnostic de la peste porcine et sa pathogénie. *Recueil d'Alfort*, juillet 1955, p. 459 (bibliographie).
 2. L. PLACIDI. — La peste et quelques autres viroses du Porc à caractère « épizootique ». *Bull. Off. Int. Epiz.*, T. XLV, n°s 5-6 Mai-juin 1956, p. 384 (Bibliographie).
 3. L. PLACIDI. — Le complexe « peste porcine » (note complémentaire et réponse à quelques questions). *Maroc-Médical*, n° 374, juillet 1956, p. 747.
-